Achetez un vélo en 2024

jusqu'à **150€** d'aide à l'achat

L'AGGLO VOUS FAIT UN CADEAU !

Au niveau de 150€ dans un magasin du territoire de la CASAS, 50€ d'aide à l'achat dans un magasin hors territoire de la CASAS et 150€ pour les communes de la CASAS.

- Offre réservée aux habitants de la CASAS
- Informations sur **www.casas57.fr**

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie
Source d'initiatives, NATURELLEMENT

Quel type de vélo ?

Les vélos permettant de bénéficier de l'aide à l'achat doivent être conformes à la règlementation en vigueur, à savoir « un cycle équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance continue maximale de 0,25 kilowatt dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint la vitesse de 25 km/h. »

À noter que la subvention ne s'applique pas aux accessoires (antivol, casque, panier...)

Quelles sont les pièces justificatives nécessaires ?

- Le formulaire de demande d'attribution complété disponible sur le site Internet de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.
- Le règlement d'attribution de l'aide, daté, signé et accompagné de la mention « lu et approuvé ».
- Le questionnaire joint au formulaire de demande complété et signé.
- Une attestation sur l'honneur signée certifiant l'exactitude des renseignements fournis et à ne pas revendre le vélo acheté avec cette aide dans un délai de trois ans, sous peine de devoir restituer la subvention à la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.
- La copie de votre pièce d'identité.
- Un relevé d'identité bancaire.
- Un justificatif de domicile.
- Une copie de la facture d'achat ainsi que celle du certificat d'homologation, la notice technique ou l'attestation de respect de la norme NF EN 15194.

Toute demande de subvention doit être formulée dans les 6 mois suivant l'acquisition du vélo (à la date de réception par la Communauté d'Agglomération de la facture datée).

Les dossiers complets doivent parvenir à la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie par mail ou courrier

Communauté d'agglomération
Saint-Avold Synergie
Service Transports
10 / 12 rue du Général de Gaulle
57 500 Saint-Avold

E-Mail :
transport@casas57.fr

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie
Source d'initiatives, NATURELLEMENT

Saint-Avold • Altrippe • Altviller • Baronville • Bérig-Vintrange • Biding • Bistroff • Boustroff • Brulange • Carling • Destry • Diesen • Diffembach lès Hellimer • Eincheville • Erstroff • Folschviller • Frémestroff • Freybouse • Gréning • Grostenquin • Guessling-Hémering • Harprich • Hellimer • L'Hôpital • Lachambre • Landroff • Laning • Lelling • Leyviller • Lixing-lès-Saint-Avold • Macheren • Maxstadt • Morhange • Petit-Tenquin • Porcelette • Racrange • Suisse • Vahl-Ebersing • Vallerange • Valmont • Viller

Ne pas jeter sur la voie publique - Illustration : petovarga / Adobe Stock, Pixabay.